

## A la Présidence de la République

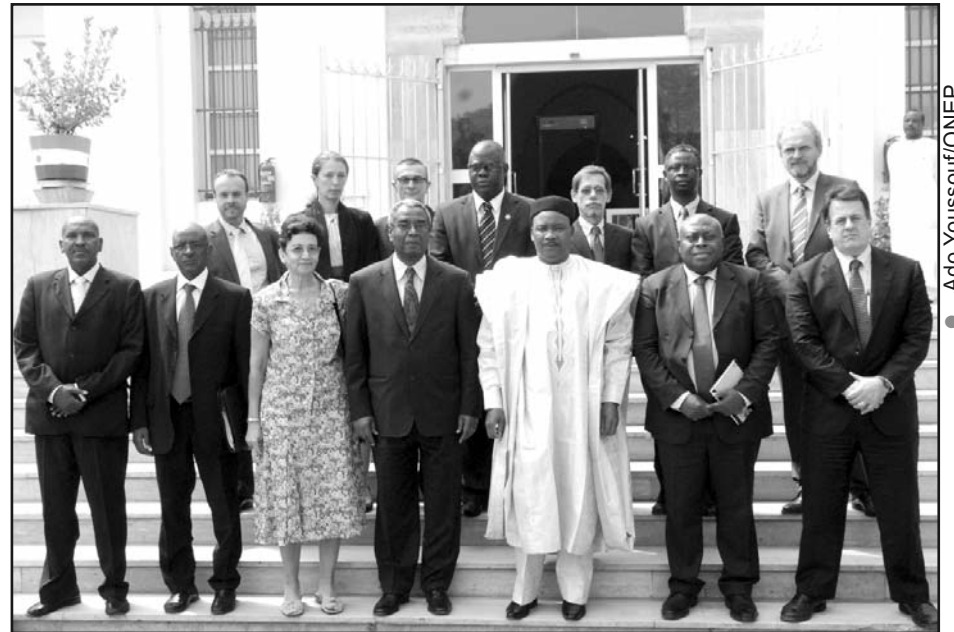
### Le Chef de l'Etat reçoit le nouveau Secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente et l'émissaire pour la nutrition de l'Afrique de l'ouest

Le Président de la République, Chef de l'Etat, SEM. Issoufou Mahamadou a reçu en audience hier matin, le nouveau Secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente, M. Patrice Kouamé. A sa sortie d'audience, celui ci a affirmé avoir saisi l'opportunité de cette audience pour adresser ses remerciements au Chef de l'Etat pour le soutien qu'il lui a apporté pour sa désignation au poste de Secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente. Il a ensuite indiqué que le Chef de l'Etat a apposé sa signature sur la nouvelle Charte du Conseil de l'Entente.



*Le Chef de l'Etat avec le nouveau Secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente (à gauche)*

Le Chef de l'Etat a ensuite a reçu en audience, l'émissaire pour la nutrition de l'Afrique de l'ouest, M. Antonio Manuel Monteiro, en mission de travail dans notre pays dans le cadre du plaidoyer en faveur de la lutte globale contre la malnutrition des enfants. A la fin de son entretien avec le Chef de l'Etat, il a dit avoir été invité, en sa qualité d'émissaire, par le Président de la République pour



*Photo de famille du Chef de l'Etat avec la délégation conduite par Antonio Manuel Monteiro*

assister au lancement du programme REACH. Il a ajouté qu'il mettra à profit sa visite au Niger pour rencontrer les autorités nationales en charge de la question de nutrition en vue de saisir les efforts déployés pour combattre ce problème. Cette mission, a-t-il dit, est de sensibiliser l'opinion nationale et internationale sur l'ampleur de la malnutrition, ses effets néfastes et la nécessité de la combattre à tous les niveaux. M. Monteiro a indiqué avoir eu des échanges très fructueux avec le Président de la République sur les objectifs de son programme et l'agenda du triennal du programme REACH.

### Journée de lancement du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement et de la Formation Professionnels et Techniques (PADEFPT)

### D'importants investissements pour l'amélioration de la formation professionnelle

**P. 2**

### Poursuite de la 33<sup>ème</sup> édition du Sabre National à Maradi Des combats impitoyables aujourd'hui entre les lutteurs de Tahoua et Diffa, d'une part et ceux de Niamey-Agadez, d'autre part

**P. 12**



## ● *L'hygiène du milieu*

# La santé est dans la propreté

**Le manque d'hygiène et de propreté est un facteur important dans la survenue de nombreux problèmes de santé. La propreté et l'hygiène sont donc importants dans la prévention de nombreuses maladies et ceci qu'il s'agisse des soins corporels ou de la propreté de la maison, du quartier ou du village.**

D'une manière générale, les professionnels de la santé nous indiquent qu'il suffit d'observer trois comportements majeurs pour se préserver ou éviter beaucoup de maladies. Il s'agit de manger mieux de préférence en qualité plutôt qu'en quantité ; de respecter certaines règles d'hygiène ; de faire régulièrement vacciner les enfants. Si on arrive à être strict sur ces trois choses, on éviterait disaient-ils à attraper la moitié des maladies que l'on connaît actuellement. Cela parce qu'il existe, selon les techniciens de l'hygiène et de l'assainissement, une multitude de microbes, de vers, de champignons et autres organismes qui vivent et se

reproduisent dans la saleté et les excréments humains et d'animaux. Et c'est par manque d'hygiène justement que tous ces éléments nuisibles atterrissent dans la bouche d'un individu.

Parmi les maladies les plus courantes causées par le manque d'hygiène, les professionnels de la santé relèvent les parasitoses causées par des vers, l'amibiase, la diarrhée, la gastroentérite, l'hépatite et la fièvre typhoïde. Ces affections peuvent être transmises à l'individu, de façon directe ou indirecte : ainsi, par exemple, un enfant qui a des vers et qui ne s'est pas lavé les mains au savon après être allé à la selle offre un beignet à son petit camarade.

Comme il a les mains sales, des œufs de ver vont passer sur le beignet qu'il a offert à son ami, qui va manger ce beignet et attrapera la maladie. Quelques jours plus tard, il aura des maux de ventre et peut-être la diarrhée : Les techniciens de l'hygiène et de l'assainissement indiquent aussi que souvent les animaux domestiques comme le mouton, la chèvre, les chiens, les poules etc. contribuent aussi à véhiculer les microbes et les vers qui se trouvent dans la saleté.

Voici l'exemple d'un cas qu'ils donnent : « une personne qui a la diarrhée va à la selle, particulièrement là où les latrines font défaut. Les animaux domestiques viennent

marcher dessus. Ces animaux entrent dans la maison en emmenant la saleté dans leurs pattes. Dans la maison, un enfant joue par terre, là où les moutons, les brebis ou les poules ont marché. L'enfant s'est ainsi sali avec l'excrément de cette personne qui a la diarrhée. Plus tard, l'enfant pleure et sa maman le prend dans ses bras. Ensuite la mère de famille ira préparer à manger en oubliant de se laver les mains au savon. De ce fait, la saleté est donc passée dans la nourriture. Peu de temps après toute la famille va passer à table et manger ainsi cette nourriture contaminée. Résultat final, toute la famille est malade, tout le monde a la diarrhée. Pour les professionnels de l'hygiène

du milieu, si cette famille avait pris une seule des précautions suivantes, la maladie n'aurait pas été transmise : si la personne qui avait la diarrhée avait fait ses besoins dans une latrine ; si on empêchait l'accès de la maison aux animaux domestiques qui doivent normalement être cantonnés dans un espace bien précis ; si on avait pas laissé l'enfant jouer dans la saleté ; si la maman s'était lavée les mains au savon après avoir déposé l'enfant et avant de toucher la nourriture destinée à la famille. »

● **Rassemblés**  
par Issaka Saïdou

## ● *Mission du ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information, à Barcelone (Espagne)*

# Echanges entre les décideurs politiques et les autres acteurs sur le développement futur de la téléphonie mobile

**Le ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information, M. Salifou Labo Bouché conduit une délégation du Niger au Programme ministériel de Mobile World Congress 2012, qui se déroule du 27 au 29 février 2012 à Barcelone (Espagne). Le ministre Salifou Labo Bouché est accompagné par la Directrice générale de l'Autorité de Régulation Multisectorielle, Dr Aminata Garba, et l'Administrateur Délégué de Sahelcom, M. Laouali Adamou Mahamane.**

Comme le souligne une note de presse réalisée par la Direction des Technologies de l'Information, le Congrès mondial du Mobile est un événement organisé chaque année par l'Association Mondiale des Opérateurs Mobiles qui regroupe les décideurs politiques, les régulateurs, les

industriels et opérateurs de la téléphonie mobile ainsi que les représentants des associations des consommateurs. La même source précise qu'à l'ordre du jour de cet important rendez-vous de l'innovation technologique, « il sera abordé les questions réglementaires majeures du secteur

des télécommunications mobiles, les problématiques de la confidentialité des utilisateurs de mobile, de la croissance économique et du dividende numérique. Il sera également question lors de ce Programme ministériel de débattre sur les principaux défis et opportunités qui se profilent pour l'industrie et les gouvernements en matière de développement futur de la téléphonie mobile ».

De même poursuit le document, « le ministre Salifou Labo Bouché participera à la remise du Prix du leadership gouvernemental 2012 qui récompensera les gouvernements qui se sont distingués dans les politiques en matière de spectre pour le large bande

mobile ainsi que sur les modalités optimales de mise en œuvre d'un cadre réglementaire aux fins de favoriser les investissements en matière de réseaux et d'accès universels ». Au cours de son séjour de Barcelone, le ministre Salifou Labo Bouché mettra à profit ce Congrès pour échanger avec certains dirigeants de l'industrie du mobile tels que le PDG du Groupe BARTHI, le PDG de la Société NSOFT, une société spécialisée dans le déploiement des plate-formes d'interconnexion, ainsi que ses homologues des pays voisins sur la problématique de la connectivité internationale de notre pays aux infrastructures Internet large bande.

« C'est également l'occasion pour le ministre, Salifou Labo Bouché, d'exposer aux opérateurs de l'industrie mondiale du mobile, les potentialités économiques et d'investissements de notre pays particulièrement dans le secteur des TIC pour lequel le Gouvernement a à son agenda plusieurs projets. Il s'agit notamment du projet de construction d'un backbone national en fibre optique de plus de 3500 Km, du projet de réalisation de l'Intranet gouvernemental, de la privatisation de l'opérateur historique et de l'attribution de deux licences 3 G », souligne le document.

● **Assane Soumana**

## ● *Journée de lancement du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement et de la Formation Professionnels et Techniques (PADEFPT)*

# D'importants investissements pour l'amélioration de la formation professionnelle

**La ministre de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, Mme N'Gadé Nana Hadiza Noma Kaka a présidé, hier dans la salle de réunion du Ministère de l'Aménagement du Territoire, au lancement de la journée du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement et de la Formation Professionnels et Techniques (PADEFPT). Financé en grande partie, à 95% du coût global, par la Banque Africaine de Développement, le projet PADEFPT d'un montant de 26,91 Millions Unité de Compte (UC) s'étalera sur 5 ans et servira à construire, à réhabiliter et à équiper des lycées professionnels et techniques de quatre régions du Niger. La cérémonie de lancement dudit projet s'est déroulée en présence des membres du gouvernement, des gouverneurs des régions, des Secrétaires généraux, de la chargée du projet BAD, des directeurs centraux et régionaux et de plusieurs invités**

Dans l'allocution qu'elle a prononcée à cette occasion, la ministre de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, Mme N'Gadé Nana Hadiza Noma Kaka, a indiqué que la mise en place du PADEFPT constitue la concrétisation d'une volonté de la Banque Africaine de Développement de continuer à soutenir la République du Niger en accompagnant les initiatives de réforme et de modernisation initiées par le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi. Selon le protocole d'accord signé le 22 décembre, a en outre dit la ministre, c'est un important appui de 26,91 Millions Unité de Compte (UC), dont 17,63 Millions UC

avec une contrepartie de l'Etat de 1,415 Millions UC. Ce projet, a précisé Mme N'Gadé Nana Hadiza Noma Kaka d'une durée de 5 ans couvre quatre régions du pays, à savoir Niamey, Maradi, Zinder et Diffa et comprend trois (3) composantes essentielles dont le développement des infrastructures de formation ; l'amélioration de l'offre et de la qualité de formation et le renforcement des capacités institutionnelles. Avec la mise en œuvre de ces composantes, le projet se propose d'améliorer significativement l'offre de formation afin de mettre à la disposition du Niger une main d'œuvre qualifiée au regard entre autres de nouvelles oppor-

tunités socio-économiques et industrielles qui s'offrent au pays.

De façon opérationnelle a indiqué la ministre, avec la construction et l'équipement d'un lycée technologique à Diffa et la réhabilitation du lycée Technique de Maradi, du Lycée d'enseignement Professionnel Issa Béri ou du Centre Technique Kalmaharo, c'est l'offre de formation qui sera améliorée et l'environnement d'apprentissage de l'EFPT rendu attractif. Prenant la parole à cette occasion, Mme Kané Aichatou Boulama, Gouverneur de la région de Niamey a souligné que, dans un monde ouvert aux échanges, la compétitivité des pays repose en grande partie sur la qualification de leurs ressources humaines ; donc l'enseignement et la formation professionnels et techniques conditionnent non seulement l'accès à un emploi, mais aussi déterminent pour chacun de nous, la possibilité de se maintenir au travail par l'adaptation continue des savoirs et des savoirs faire. « L'enseignement et la formation professionnels et techniques doivent tout à la fois favoriser l'insertion des jeunes, contribuer à l'augmentation de la productivité du travail, mais aussi lutter pour réduire la pauvreté ». Elle a rappelé que dans son discours



**Photo de famille des participants**

d'investissement, le Président de la République son Excellence Issoufou Mahamadou disait en substance : « l'enseignement et la formation professionnels et techniques seront privilégiés ». Pour sa part, la Représentante de la Banque Africaine de Développement, Mme Ilboudo Ouédraogo Salamata a indiqué que le Projet d'appui au développement de l'enseignement et la formation professionnels et techniques dont l'objectif sectoriel est d'accroître l'accès des populations à l'enseignement et la formation professionnels et techniques, vise deux objectifs spécifiques, à savoir l'amélioration de l'accès et la qualité de l'enseignement et la

formation professionnels et techniques ainsi que le renforcement des capacités et de la coordination du sous-secteur. Elle a précisé que pour atteindre ces objectifs, le projet tout en mettant l'accent sur le genre à travers l'élaboration d'une stratégie pour accroître le nombre de femmes formées dans l'EFPT particulièrement dans les filières industrielles sera exécutée sur la base des quatre composantes qui sont entre autres le développement des infrastructures de formation ; l'amélioration de l'offre et la qualité de la formation, le renforcement des capacités institutionnelles et l'appui à l'exécution du projet.

● **Aissa Abdoulaye Alfary**

● Ouverture du séminaire sur le « rôle du parlement de la CEDEAO dans le processus d'intégration en Afrique de l'Ouest », à Accra (Ghana)

**Le Président de l'Assemblée nationale a quitté Niamey hier matin, pour Accra**

Le Président de l'Assemblée Nationale a quitté Niamey, hier matin à destination d'Accra au Ghana. Son Excellence Hama Amadou prendra part sur invitation du parlement de la CEDEAO à l'ouverture du séminaire sur le « rôle du parlement de la CEDEAO dans le processus d'intégration en Afrique de l'Ouest ».

Le Président de l'Assemblée nationale, Son Excellence Monsieur Hama Amadou est accompagné dans ce déplacement de : Monsieur Mounkaïla Moussa, Directeur de Cabinet Adjoint et de Monsieur Moussa Modi Alzouma, Coordinateur de la Cellule Communication.



SEM. Hama Amadou accompagné à son départ par le 1<sup>er</sup> vice président

Kader Amadou/ONEP

● A la Primature

**Le Premier ministre reçoit l'émissaire en nutrition pour l'Afrique de l'Ouest et le Secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente**

Le Premier ministre, Chef du gouvernement, SEM. Brigi Rafini, a accordé deux (2) audiences hier, dans l'après midi, à Niamey. Il a tout d'abord reçu M. Antonio Manuel Gomès Monteiro, ancien président cap-verdien, émissaire en nutrition pour l'Afrique de l'Ouest, puis le Secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente, M. Patrice Kouamé. M. Antonio Monteiro, était accompagné lors de cette audience, des responsables des différentes agences du système des Nations Unies au Niger.



Le Chef de gouvernement avec la délégation conduite par Manuel Monteiro...



... et avec le Secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente

Elh. Idrissa Hamani/ONEP

Elh. Idrissa Hamani/ONEP

● Ouverture de la 1<sup>ère</sup> session ordinaire de l'Observatoire national des droits de l'homme et des libertés fondamentales (ONDH/LF).

**Volonté de protéger les droits des couches sociales vulnérables**

Le président de l'Observatoire national des droits de l'homme et des libertés fondamentales (ONDH/LF), M. Abdou Dan Gallou Samaila a présidé, hier matin à l'auditorium Sani Bako, la cérémonie d'ouverture de la première session ordinaire de la dite institution au titre de l'année 2012. La cérémonie a vu la participation du président du Conseil d'Etat, des représentants du corps diplomatique accrédités au Niger, du président de l'Association islamique du Niger, de l'archevêque de Niamey, des acteurs de la société civile et de plusieurs invités. Le thème retenu cette année est : "l'ONDH/LF et la situation actuelle de certaines couches vulnérables".

En prenant la parole à cette occasion, le président de l'Observatoire national des droits de l'homme et des libertés fondamentales (ONDH/LF) a indiqué que la présente session s'inscrit en droite ligne dans la protection des Droits de l'Homme et particulièrement, les droits des couches sociales vulnérables, un sujet récurrent dans les discours de la communauté internationale, des Etats et des organisations de la société civile. En effet, a rappelé M. Abdou Dan Gallou Samaila, notre peuple, l'un des plus engagés du continent sur la voie de l'édification de l'état de droit, se doit de témoigner au reste du monde cette vitalité, notamment en démontrant que les droits de l'homme sont et demeurent une

préoccupation constante. Il a indiqué que le travail des enfants doit faire l'objet d'une attention particulière, car il a été constaté que de par le monde et dans nos pays en particulier, les enfants font l'objet d'une exploitation dans la vie en général et dans le monde de travail en particulier et ce, en violation des normes nationales et internationales en la matière. Il a ajouté que des mesures doivent être prises afin de ne pas compromettre leur santé, leur sécurité et leur moralité. M. Abdou Gallou Samaila a précisé que la protection des personnes en situation de handicap au Niger est assurée par la constitution, les lois et règlements de la République, ainsi que plusieurs conventions et traités internationaux ratifiés par le Niger.

Nonobstant cet arsenal juridique, force est de constater que beaucoup de choses restent à faire dans nos Etats en vue de l'application effective dudit dispositif, car des obstacles existent, a-t-il poursuivi. Il devait aussi souligner que l'organisation du Hadj constitue ces dernières années, une préoccupation de tous, c'est une organisation complexe qui mobilise toutes les couches sociales et focalise toutes les attentions. L'ONDH/LF, a-t-il dit, saisit l'occasion pour faire une recommandation en connaissance de cause. Il a expliqué que s'agissant du droit à l'alimentation, l'institution ne cesse d'exhorter pour une solidarité de tous les citoyens les uns envers les autres, ensemble, au sein de la communauté nationale et même avec tous les peuples du monde, car les droits de l'homme sont des biens universels. En outre, le pays reste confronté à une insécurité alimentaire structurelle, dans un contexte de pauvreté chronique et en proie à des crises alimentaires sévères, fragilisant davantage les populations les plus vulnérables. Une situation par rapport à laquelle l'ONDH/LF pense que l'initiative "3N",



La table de séance à l'ouverture de la session

prônée par les nouvelles autorités, pourrait constituer une panacée pour les populations nigériennes. Au cours de ces assises, d'importantes thématiques seront abordées, ainsi

que des visites du terrain sur les sites aurifères de la région de Tillabéry, à l'office des produits vivriers du Niger (OPVN) et à l'école des sourds de Niamey.

**Laouali Souleymane.**

A MEDITER

Les compétitions entrant dans le cadre du 33<sup>ème</sup> championnat de lutte traditionnelle battent leur plein à Maradi. Pendant une dizaine de jours, les lutteurs représentant les différentes régions du Niger vont s'affronter en mettant en œuvre toutes les stratégies pour arracher le très convoité sabre, sous l'acclamation des supporters qui, on le sait, ont chacun son lutteur favori. Mais les uns et les autres doivent se dire aussi que, quelque soit le champion et la direction que prendra le sabre dans quelques jours, la victoire est toujours nigérienne.

Kader Amadou/ONEP



## ● Mission des parlementaires sur le suivi du programme d'urgence dans la région de Dosso S'enquérir de l'état d'exécution du programme au niveau de la région

Après avoir sillonné plusieurs localités dans la région de Dosso, la mission parlementaire de suivi du programme d'urgence dans ladite région, conduite par le député Abdou Jariri a présidé, jeudi dernier à Dosso, une réunion d'information. L'objectif de cette rencontre qui a regroupé les cadres régionaux et départementaux intervenant dans le domaine du programme d'urgence, est de permettre aux parlementaires de s'enquérir de l'état d'exécution de ce programme au niveau de la région.

En prenant la parole à cette occasion, le chef de la mission, M. Abdou Jariri, a d'abord transmis aux populations les salutations fraternelles du président de l'Assemblée nationale, SEM. Hama Amadou. Situant l'objet de leur déplacement, le député Abdou Jariri a rappelé la tournée effectuée par les parlementaires à travers le pays il y a de cela quatre mois suite à

l'annonce d'une campagne agricole déficitaire. Cette mission a indiqué le député Abdou Jariri, a permis aux parlementaires de constater la situation de la campagne agro-pastorale. Ils ont eu par la même occasion des rencontres avec les élus locaux, les chefs traditionnels et la société civile pour recueillir leurs suggestions et recommandations. L'Assemblée nationale a précisé le chef

de la mission, a transmis au gouvernement l'ensemble des recommandations pour leur prise en compte. Il s'agit donc, a-t-il souligné, de voir à travers la présente mission, les dispositions qui ont été prises et s'enquérir des éventuelles difficultés imminentes dans la mise en œuvre du programme d'urgence relativement aux volets alimentaires, particulièrement la distribution des vivres, les opérations Food for Work et cash for Work, le renforcement des banques céréalières et des banques pour aliments bétail. Il s'agit aussi du volet nutritionnel à travers la prise en charge des enfants malnutris et des femmes enceintes, l'approvisionnement en semences maraichères et autres intrants agricoles, la réalisation et la réha-

bilitation des points d'eau modernes, la lutte contre les feux de brousse, la reconstitution du stock de sécurité alimentaire. La mission est aussi chargée de comparer les réalisations aux activités prévues dans le cadre du programme d'urgence et par la suite faire des recommandations au gouvernement pour la suite de l'exécution du programme. Auparavant, le gouverneur de la région de Dosso, M. Amadou Babalé, a indiqué que cette rencontre est la manifestation d'un combat au profit de nos vaillantes populations, un combat qui est la volonté plus réaffirmée des autorités de la 7<sup>ème</sup> République en vue d'améliorer les conditions de vie de nos vaillantes populations. Rappelant que la campagne agricole 2011 n'a pas donné

de bons résultats sur l'ensemble du territoire national, il a précisé que la région de Dosso, a enregistré un déficit important. Pour y faire face, a indiqué M. Amadou Babalé, le gouvernement a initié un certain nombre d'actions en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations notamment à travers le programme d'urgence. La parole a été ensuite donnée aux directeurs départementaux de Dosso concernés par le programme d'urgence ainsi qu'aux directeurs régionaux. Il s'en est ensuite suivi un débat autour de plusieurs questions posées par les participants à la rencontre.

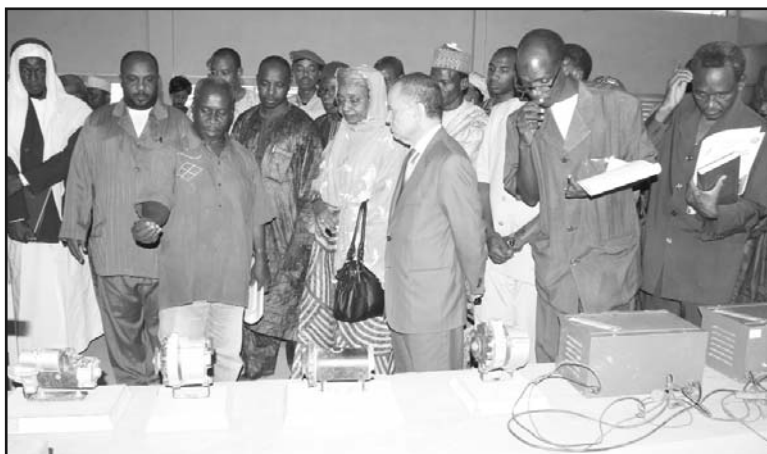
**Mahamane Amadou**  
ONEP Dosso

## ● Visite de la ministre de la Formation Professionnelle et de l'Emploi au centre «Poly Iqra'a» de l'Université Islamique de Say La création d'un cadre de partenariat au menu de la visite

La ministre de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, Mme N'Gadé Nana Hadiza Noma Kaka a effectué, dimanche dernier, une visite à l'Université islamique de Say. Accompagnée par l'ensemble des responsables centraux de son département ministériel, elle est allée s'informer sur le centre de formation professionnelle et technique dénommé centre « poly Iqra'a » de l'Université. Créé il y a près de 20ans, ce centre donne la formation à tous les étudiants de l'Université Islamique dans des métiers divers et variés grâce à un corps de formateurs qualifiés et expérimentés. Accueillie par le Recteur de l'Université, Dr Abdel Jawad Sakkat, ses collaborateurs et les étudiants de l'Université, la délégation de la ministre a eu une séance d'échanges que le recteur a mise à profit pour présenter l'université en général et le centre Iqra'a en particulier.

Après s'être réjoui de la visite qui, a-t-il dit, est la première officiellement effectuée par un ministre de la formation professionnelle et technique, Dr Abdel Jawad a informé la ministre que le centre est ouvert à tous les étudiants de son université. A travers la formation donnée, le centre permet aux étudiants d'obtenir un diplôme professionnel dans le domaine de leur choix, de la mécanique à l'informatique, en passant par l'électricité générale, l'électricité automobile, la menuiserie métallique. De sa création à ce jour, le centre Iqra'a a formé dans les différentes filières 2466 étudiants. Selon le recteur, le centre donne à travers ces différentes formations une chance supplémentaire aux apprenants de s'intégrer économiquement

dans la société. En effet a-t-il dit, les étudiants sortent non seulement avec des diplômes académiques mais aussi avec un métier en main. Ceci leur donne l'avantage de pouvoir trouver de l'emploi ou s'auto employer en attendant l'obtention du travail correspondant à leurs profils et diplômes. Il permet en clair aux étudiants d'affronter l'avenir, la vie active et le marché de l'emploi avec plus de confiance et de sérénité a dit le recteur. Le responsable de l'institution a relevé que le centre dispose d'équipements modernes de formation dans les domaines qui ne sont, cependant pas, exploités à leur juste valeur du fait qu'ils ne profitent qu'aux étudiants de l'Université. Pour le docteur Sakkat, un tel joyau doit profiter à un nombre beau-



La ministre recevant des explications

coup plus grand de personnes au Niger où les autorités de la 7<sup>ème</sup> République accordent une attention particulière à la formation professionnelle. Il a saisi l'occasion pour dire à la ministre toute la disponibilité de son institution à faire bénéficier aux autres couches du pays, la formation au niveau de ce centre au nom de la solidarité islamique. C'est dans ce sens que le recteur a positivement apprécié la visite de la ministre N'Gadé et émis l'espoir qu'elle soit le point de départ d'un partenariat fructueux

entre l'Université Islamique et les structures relevant de son département ministériel et des autres ministères du secteur de l'éducation. En réponse au recteur, la ministre s'est d'abord réjoui de l'accueil que lui a réservé l'Université avant de dire à son hôte qu'elle a toujours apprécié l'existence du centre «Poly Iqra'a» de l'université. En faisant le déplacement sur le terrain, la ministre a indiqué vouloir mieux connaître le centre d'une part et explorer de l'autre les possibilités de partenariat avec les

autorités rectorales. Mme N'Gadé Hadiza a dit au recteur que le gouvernement, qui nourrit une forte ambition pour le sous secteur de la formation professionnelle et technique, ne saurait ni ignorer, ni négliger un tel centre qui est un centre d'excellence au niveau national et même dans la sous région en la matière. La visite qu'elle a effectuée avec l'ensemble de son staff témoigne de l'intérêt particulier qu'elle accorde au centre a dit la ministre avant de manifester sa volonté de tout mettre en œuvre pour créer un cadre de partenariat afin que le centre accueille d'autres apprenants. Après le briefing, la ministre a visité les différents ateliers du centre où elle a échangé avec les responsables pour s'enquérir davantage de l'état des équipements et des conditions de travail des formateurs. Après la signature du livre d'or de l'Université Islamique de Say par la ministre, les deux responsables ont affirmé leur volonté et leur désir communs d'œuvrer ensemble et dans un bref délai pour trouver les voies et moyens d'aboutir à une convention de partenariat entre le ministère et l'Université.

● Zabeirou Moussa

## ● Cérémonie d'inauguration de salle de classes dans la commune rurale de Liboré Six (6) salles de classe entièrement financées par la commune au profit des villages de Tilbi et de Sékirey Zarma

Les nouvelles autorités de la commune rurale de Liboré viennent de mettre à la disposition des populations des villages de Tilbi et de Sékirey Zarma, deux blocs de six (6) salles de classe. Les deux blocs de classe flambant neuf est un joyau entièrement financé sur fonds propre de la commune pour un coût global de plus de 45 millions de FCFA. La cérémonie solennelle de réception a eu lieu au village de Sékirey Zarma, vendredi dernier, en présence du préfet de Kollo et des conseillers communaux de Liboré ainsi que certains ressortissants de la commune venus partager ce moment de joie avec les populations.

Après les mots de bienvenue et de remerciements du chef du village, le chef du canton de Liboré l'honorable Alzouma Assoumane a aussi exprimé la gratitude de toute la population avant d'émettre l'espoir que ce geste louable se multiplie au profit des autres villages du canton. Il a demandé aux populations de veiller à la propreté et à l'entretien de ces classes. L'acquisition de ces classes vient de mettre désormais fin à un calvaire, celui des élèves qui jadis, apprenaient dans les classes en paillette à la merci des intempéries dont le froid particulièrement. Outre ce conseil d'usage, le chef du canton de Liboré a

expliqué aux bénéficiaires que les classes ont été construites grâce aux taxes et autres impôts perçus par les autorités communales et qu'aucune action, aussi bénéfique soit elle, ne peut être possible sans la participation des populations. Il leur a fait savoir que la construction des six classes n'est que le début d'une longue série de réalisations d'infrastructures mais à condition que la population s'investisse aux côtés des responsables de la mairie, a-t-il averti. C'est pourquoi, il leur a demandé de fournir davantage d'efforts pour s'acquitter régulièrement de leurs devoirs civiques afin de permettre à la mairie de continuer ses

actions et de réaliser d'autres infrastructures sociales pour assurer leur bien-être.

Le maire de la commune de Liboré, M. Boubacar Hanabéri, a indiqué que la construction de ces deux blocs de trois classes entre dans la mise en œuvre de l'axe N°5 du plan de développement communal qui vise à assurer une instruction pour tous à travers la scolarisation de tous les enfants en âge d'aller à l'école et l'alphabétisation des adultes. Elle constitue également une contribution de la commune à la réalisation de l'engagement du Président de la République et du gouvernement de construire 2500 classes par an en vue de remplacer progressivement toutes les classes paillettes par celles en matériaux définitifs. Tout comme le chef de canton de Liboré, le maire a dit aux populations que ces infrastructures sont construites grâce à leurs efforts et il leur a demandé d'en prendre conséquemment soin pour assurer leur durabilité. Les ressources internes sont la première richesse d'une commune et sa mobilisation est



Lors de la cérémonie de remise des clés

une affaire de tous les administrés a dit le maire Boubacar Hanabéri avant d'appeler les citoyens de la commune à payer leurs impôts en vue de faciliter la tâche du conseil communal et lui permettre d'exécuter convenablement son programme. Le préfet du département de Kollo, M. Boubacar Ibrahim Ali Attikou a salué la belle initiative de la commune et s'est réjoui de sa prouesse en réalisant les deux blocs de classe en moins

d'une année de prise de fonction. Le préfet de Kollo a exprimé toute sa satisfaction à l'endroit de la mairie et demandé au conseil de bien vouloir équiper les classes afin qu'elles soient opérationnelles le plus tôt possible et promis que le département l'accompagnera du mieux qu'il peut. Un bel exemple de gestion décentralisée à suivre!

● Zabeirou Moussa

● Journée porte ouverte d'exposition et de vente des produits fabriqués par les membres de l'Association Nigérienne des Handicapés Locomoteurs, au 5<sup>ème</sup> arrondissement de Niamey

**Une action favorable à l'insertion socio-économique des personnes handicapées**

La sous-section communale du 5<sup>ème</sup> arrondissement de Niamey de l'Association Nigérienne des Handicapés Locomoteurs a organisé, dimanche dernier dans les locaux de la mairie dudit arrondissement une journée porte ouverte. Cette cérémonie dont l'objectif est de découvrir toute la diversité des produits destinés à la vente et fabriqués par les membres de l'association, s'est déroulée en présence du 1<sup>er</sup> vice-maire de cet arrondissement, M. Ibrahim Abdoulaye et de plusieurs invités.



Ado Youssouf/ONEP

Plusieurs produits exposés

Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le 1<sup>er</sup> vice maire du 5<sup>ème</sup> arrondissement de Niamey a indiqué que, dans le cadre de la promotion des droits des personnes handicapées, des efforts ont été consentis par l'Etat et les partenaires techniques et financiers pour que de nos jours, le handicap ne soit plus une fatalité. Les personnes handicapées représentent 15% de la population et participent au processus de développement socio-économique du pays. Ce qui explique d'ailleurs leur inclusion et leur autonomisation à travers les activités génératrices de

revenus, d'où l'importance de cette exposition vente qui permettra à la population d'apprécier la qualité des objets d'art, a-t-il ajouté. C'est pourquoi, il a tenu à leur réaffirmer l'engagement des autorités communales dans l'accompagnement de leurs actions. Quant à la chargée des femmes, Mme Assoumane Hadjara, elle a souligné que cette exposition vente de produits fabriqués par des personnes en situation de handicap vient confirmer à plus d'un titre la volonté manifeste de ces personnes d'apporter leur pierre à l'édifice dans le dévelop-

pement économique du Niger. Et cela, malgré la faible consommation de leurs produits par la population. Elle a en outre souhaité qu'au sortir de cette journée porte ouverte, toute l'attention de la population nigérienne et en particulier celle de la Communauté urbaine de Niamey soit orien-

tée vers leurs produits. Et que l'Etat nigérien, riche en instruments juridiques relatifs aux droits des personnes en situation de handicap doit pour sa part subventionner les centres de formation, les ateliers de travail des groupements. A cet effet, a-t-elle indiqué, l'article 34 aliéna 1 de

l'ordonnance 93-012 du 2 mars 1993 déterminant les règles minima relatives à la protection sociale des personnes handicapées stipule que « les personnes handicapées ont droit à un minimum de sécurité économique, et tout doit être mis en œuvre pour qu'elles puissent bénéficier du relèvement général du niveau de vie de l'ensemble des populations ». La fin de la cérémonie a été marquée par une visite guidée des stands d'exposition et de vente de divers produits fabriqués par les handicapés. Au nombre de ces produits, il y a des vêtements, des grillages, des ballons, etc. On notera également la remise d'un vélo tricycle à un membre de l'association et d'un témoignage de satisfaction, par le 1<sup>er</sup> vice maire du 5<sup>ème</sup> arrondissement à toutes les structures ayant apporté leur aide en faveur de l'association.

Hassane Daouda

● Congrès constitutif de l'Union des syndicats libres des travailleurs du Niger (USLT-Niger)

**Formulation de nouvelles orientations pour le syndicat**

L'Union des syndicats libres des travailleurs du Niger a tenu, vendredi dernier à l'immeuble CNSS de Niamey, son congrès constitutif. Il s'est agi pour cette centrale syndicale de dresser le bilan des activités de l'année écoulée et de jeter les bases pour l'année à venir. La cérémonie d'ouverture de ce congrès qui a pour thème: « conscience collective pour un meilleur accès à l'emploi des jeunes », s'est déroulée en présence du représentant du ministre de la Fonction Publique et du Travail, M. Binia Liman, du Secrétaire général de l'USLT-Niger, M. Djariri Idrissa et des invités.

obligations statutaires mais aussi donne l'occasion à ses membres de participer à la formulation des orientations de l'organisation. Selon lui, la création de l'emploi au profit des jeunes constitue une des priorités des plus hautes autorités de la 7<sup>ème</sup> République, au premier rang desquelles le Président de la République qui, dans son programme a promis la création de 50.000 emplois par an en faveur des jeunes. « D'ores et déjà, environ 1700 agents ont été recrutés dans le secteur de la santé et 4000 dans le secteur de l'éducation », a-t-il précisé.



Kader Amadou/ONEP

Une vue de la table de séance

Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, le représentant du ministre de la

Fonction Publique, M. Binia Liman, a indiqué qu'en convoquant ces assises, l'USLT-Niger satisfait à ses

Il a en outre ajouté qu'en 2012, les prévisions s'élèvent à 13942 emplois tous secteurs confondus, ce chiffre démontre clairement la volonté politique des autorités de la 7<sup>ème</sup> République à faire de la promotion de la jeunesse leur cheval de bataille. Pour M. Binia Liman, c'est dans cette perspective que le gouvernement a signé un protocole d'accord avec les centrales syndicales membres de l'ITN, consacrant entre autres une

augmentation des salaires, dans le seul but d'améliorer les contenus du panier des ménagères et de l'escalcelle du chef de ménage. Auparavant, le Secrétaire général de l'USLT-Niger, M. Djariri Idrissa a précisé que le choix de ce thème dénote le souci que porte sa centrale à voir la jeunesse trouver un emploi, pour se réinsérer socialement et pouvoir

apporter sa pierre à l'édifice. Il a aussi saisi l'occasion de la tenue de la cérémonie pour déclarer le soutien de l'USLT-Niger à la candidature de M. Hassane Mayaki au poste de Directeur général du Bureau international du travail (BIT).

Laouali Souleymane

● Education  
**Deux maisons d'Édition signent un partenariat**

La Triennale de l'éducation organisée par l'Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA), s'est tenue du 12 au 17 février 2012 dans la capitale du Burkina Faso. Le thème principal de cette rencontre qui a regroupé tous les responsables et experts des organisations bilatérales et multilatérales de coopération et des ONG est : **quelles compétences critiques pour un développement accéléré et durable de l'Afrique ?**

En marge de cette triennale, deux maisons d'édition et pas des moindres, viennent de parapher un partenariat assez intéressant pour le Niger et la sous-région. Il s'agit du Bureau de composition et de l'édition (BUCO-EDIT) du Niger représenté par son directeur Magawata Dan Bourgami, un ancien de l'Institut National de la Documentation de Recherche et d'Animation Pédagogique (INDRAP) connu pour son professionnalisme dans le domaine de l'édition et Les Editions Michel Lafon de France. Cette dernière qui jouit d'une grande expérience de plus de 30 ans et disposant d'un puissant réseau international, a réussi à

développer avec le soutien de l'Unesco, une collection d'ouvrages scolaires pour les élèves et les étudiants d'Afrique. Elle est représentée par les Editions Michel Lafon. Ce contrat de partenariat a pour objectif, non seulement de conquérir le marché de l'édition nigérien, voire de la sous-région, mais surtout de développer un transfert des compétences. Les deux maisons d'édition ont également profité de cette grande rencontre de Ouagadougou, pour échanger avec des partenaires stratégiques du domaine de l'éducation aussi bien du public que du privé.

Hassane Daouda

**Nécrologie**

La Ministre de la Fonction Publique et du Travail a le profond regret de vous annoncer le Décès de **Monsieur OUSMANE GNALI**, Chauffeur Auxiliaire à la retraite, Mle 26103/V, décès survenu le **05 février 2012**, à la suite d'un accident de circulation à Agadez.

Né le 31 décembre 1950 à Filingué, il fut engagé à la Fonction Publique, le 29 décembre 1976, en qualité de Chauffeur Auxiliaire.

Il servit :

- du 29 décembre 1976 au 30 juillet 1998, à l'Inspection du Travail d'Agadez,
- du 31 juillet 1998 au 2 mai 2011, à l'Inspection du Travail de Dosso.

Il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 2 mai 2011.

Marié et père de onze (11) enfants, **Feu OUSMANE GNALI** était un agent consciencieux, dévoué et estimé de tous.

A sa famille éplorée, à ses parents, amis et connaissances, la Ministre de la Fonction Publique et du Travail, au nom du Gouvernement, en son nom propre et à celui du personnel, adresse ses condoléances les plus attristées.

**Que la terre lui soit légère ! AMEN !**

ETUDE DE MAITRE MADOUYOU BOUBACAR  
NOTAIRE A LA RESIDENCE DE NIAMEY  
NIF : 13.454/R EL : 20.73.93.53 - 21.76.51.54 - Boite Postale 10.330

**AVIS DE PERTE**

Le Directeur Général de la Société LAHWIJ GARAGE de Niamey, porte à la connaissance du public de la perte du Titre Foncier N°16.633 du Niger, îlot 24, Parcelle D, lotissement Zone Industrielle Niamey. Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de le déposer à l'Etude du Notaire soussigné.

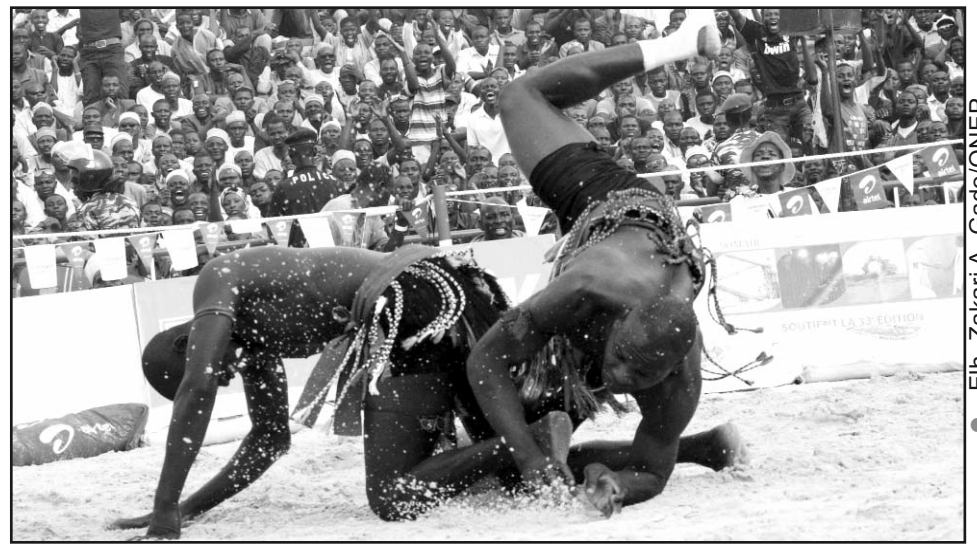
● **Poursuite de la 33<sup>ème</sup> édition du Sabre National à Maradi**  
**Des combats impitoyables aujourd'hui entre les lutteurs de Tahoua et Diffa et ceux de Niamey-Agadez**

Les combats rentrant dans le cadre de la 33<sup>ème</sup> édition du Sabre National se poursuivent toujours dans l'arène Yacouba Ango de la capitale du Katsina. Hier matin, Diffa a affronté Agadez, et Maradi a rencontré Dosso. A cette occasion, le public chaud de Maradi a eu droit à de grosses empoignades entre les gladiateurs des quatre régions.

La rencontre Diffa-Agadez, se résume par le duel impitoyable entre le seul vaincu de l'écurie du Manga, Kabirou Mai Ankoua, et Laminou Maibada, deux fois champion national. Ce fut un combat d'une excellente qualité technique, car tous les deux sont réputés être de fins techniciens. L'accrochage a finalement tourné à l'avantage de Maidaba, qui, d'un crochet du pied gauche parvient à envoyer Mai Ankoua sur le sable frais de l'arène. Diffa prendra quelques minutes plus tard sa revanche par Tassiou Ibrahim, qui met fin à l'invincibilité de Nakango Jikan Salmay. A l'issue de la rencontre, Diffa l'emporte par 6 victoires contre 4 pour Agadez. La seconde rencontre de la matinée a été d'un niveau plus relevé. Celui que l'on considère comme la révélation de l'année, Moussa Abdoulaye de Maradi, a mordu la poussière, devant le stratège Dossolais, Aboubacar Oumarou Tchéra. Le champion en titre Oumarou Ali Bindigaou a quant à lui battu Issaka Issaka, et conforte sa position de leader. A l'issue de cette confrontation, Dosso remporte 5 victoires contre 4 pour Maradi, et 1 (un) nul.

Dimanche après midi, la double confrontation Maradi-Diffa et Agadez-Dosso a été d'un niveau technique. En particulier, le combat entre le champion sortant, Oumarou Ali Bindigaou, et Tassiou Ibrahim de Diffa. Ce dernier est d'ailleurs son coéquipier au sein de la sélection nationale. Ce sont donc deux lutteurs qui se connaissent parfaitement, pour avoir plusieurs fois combattu ensemble au Niger comme à l'étranger. Et c'est sans aucune surprise que Tassiou Ibrahim est parvenu à bloquer la furie de Bindigaou. Il lui aura fallu atteindre la deuxième série des 5 minutes, soit 18 minutes de combat, pour mettre son adversaire à genou. Pendant ce combat de titans, tout Maradi avait retenu son souffle. Et lorsqu'est venue la délivrance, les scènes de joie ont envahi les

travées de l'arène Yacouba Ango. Finalement, Maradi a pu se tirer d'affaire avec trois vaincus ; Moussa Abdoulaye, Oumarou Bindigaou et Issa Dan Gawaro. Le seul vaincu de Diffa, Kabirou Mai Ankoua, est lui aussi demeuré en course à l'issue de son combat contre Maman Labo de Maradi. Au décompte final, Maradi a remporté les gains du match par 6 victoires contre 4 pour Diffa. En deuxième heure, Agadez était opposé à Dosso. Deux fois Champion national, Laminou Maidaba s'est aisément débarrassé de Alka Dan Malam de Dosso. Son coéquipier, Nakango Jikan Salmay, un fin technicien, a fait autant en battant Lawali Dan Lamso de Dosso. Quant aux ténors Dossolais que



● Eih. Zakari A. Gado/ONEP

**Des chutes spectaculaires défilant souvent la vigilance des arbitres**

sont Boubé Boureima, Idé Baraji, Aboubacar Oumarou Tchéra, Halilou Soumaila et Badamassi Assoumane, ils se sont imposés face à leurs adversaires de l'Air. Au décompte final, Dosso remporte la partie par 6 victoires contre 4 pour Agadez.

Le programme de demain prévoit dans la matinée Tahoua-Diffa ; et Niamey-Agadez. Dans l'après midi, Maradi-Tillabéri ; et Dosso-Zinder.

● **Oumarou Moussa**  
**Envoyé spécial**

**Le champion sortant, adulé par les Maradaouas**

La hiérarchie des gros titans de la lutte traditionnelle sera-t-elle respectée dans cette édition 2012? De nombreuses questions se posent à ce niveau au regard du déroulement des compétitions. La question est d'autant plus pertinente qu'au troisième jour des combats, plusieurs grands favoris ont déjà été recalés dans la course au prestigieux sabre. C'est ainsi que tout à tour, Harouna Abdou de Tahoua, Alio Salao de Zinder, Mahamadou Anafi de Tahoua et Inoussa Alassane de Niamey ont mordu la poussière.

Hier, les favoris tiennent encore la dragée haute. Dans ce lot, on peut citer l'intrépide Yacouba Adamou de Niamey, Oumarou Bindigaou de Maradi, Commando Tchéra de Tillabéri et Laminou Maïdaba d'Agadez, qui ont tous démontré, depuis le début, de ce championnat toute leur technicité et leur puissance physique. Ces géants

des arènes, sauf malheur, auront des arguments viables pour imposer le respect de la hiérarchie des "grands". La région hôte fonde de grands espoirs sur son leader Oumarou Bindigaou, qui a eu des sueurs froides pour venir à bout de ses adversaires. La région de Maradi qui avait enfanté, durant trois décennies, de grands champions à l'image de

Yacouba Ango dit Kantou, Labo Maïkafo, Ada Masko et Sani Moumouni, peut-elle rééditer l'exploit de l'édition précédente de Tillabéri ? Les Maradaouas font un bloc infranchissable autour de leur grand favori Bindigaou à chacune de ses sorties.

Une autre particularité de cette édition, c'est au niveau technique des équipes qui a évolué d'un cran. En effet, chacune des équipes a bien peaufiné la conception des attaques tactiques. De même, sur le plan physique on a enregistré des ébauches d'énergie dans certaines écuries.

● **I.S. Barry**  
**Envoyé spécial**

**AVIS DE PERTE**

Avis est donné par l'Etude de Maître HADJI NADJIR, notaire à Zinder, téléphone : 20 510 918, Email: hadjinajir@yahoo.fr de la perte du Titre N°2.149 du Niger, au nom de Taher Moctar Ben Cherif, concernant une Parcelle sise au quartier Kanguwa, lotissement Commercial de Matamèye. Toute personne qui l'aurait retrouvé est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée ou au service des affaires cadastrale et foncière de la Communauté Urbaine de Zinder.

**AVIS DE PERTE**

Avis est donné par l'Etude de Maître ABDOU INAZEL Abderahamane, Notaire à Niamey BP : 11.754, Tel 21.76.58.18, de la perte d'un acte de cession objet des parcelles A, B, E et F, îlot 2834, lotissement KOUARA KANO C au nom de Madame HAMID née SAFIYA MOULAYE. Toute personne qui l'aurait retrouvé est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée ou au service des affaires domaniales de la Communauté Urbaine de Niamey.

**LE SAHEL**

Place du Petit Marché ;  
 BP 13182 Niamey (R. Niger)  
 Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90  
 E-mail : onep@intnet.ne  
 Site web : www.lesahel.ne

**Directeur de Publication**  
**MAHAMADOU ADAMOU**

**Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)**  
**Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86**  
**Rédacteur en chef: Idé Fatouma**  
**Rédacteur en chef Adjt: Issaka Saïdou**  
**Secrétaire de Rédaction: Oumarou Ali**

**Direction Technique (DT)**  
**Directeur: Issa Madougou ; 20 73 99 87**  
**Réd. en chef informatique: M. S. Abandé Moctar**  
**Réd. chef informatique adjt: Inoussa Oumarou**

**Direction Commerciale (DC)**  
**Directeur: Morou Hamadou 20 73 22 43**  
**Chef service Communiqué et Pub: Alhassane Assilila**

**Direction Administrative et Financière (DAF)**  
**Directrice: Mme Saïdou Rahamou T. 20 73 99 85**  
**Chef service Recouvrement: Mme Ado Haoua Hachimou**  
**Composition : ONEP**  
**Tirage : 3500 exemplaires**

**MOTS**

**CROISSES**



**HORIZONTALEMENT**

1. Officier supérieur;
2. Largeur de coupon - Docile et obeissante ;
3. Sigle pour les partis de l'opposition - Bref signal sonore- Petit patron;
4. Relatives aux nouveaux-nés;
5. Désert de l'Est - Coupé très près;
6. Oncle d'Amérique - Télévision ivoirienne (sigle);
7. Objets ou oeuvres d'art du temps passé;
8. Lac du Soudan - Gardé pour le goal- Congé d'église;
9. Se signale à la chienne - Dernier repas de Jésus;
10. Citeras les lettres l'une après l'autre.

**VERTICALEMENT**

1. Tribus- Recueil plaisant;
2. Assainit l'air - Traite avec mépris;
3. Portât sur son calepin - Indication musicale;
4. Condition retournée- Etat d'Afrique australe, voisin de Botswana;
5. Résultat d'addition- Interrogatif ;
6. Un mois (à ordonner) - Chaleur animale;
7. Accordé -Démonstratif;
8. Négation - Il vend les produits de sa traite;
9. Crochets - Volcan d'Italie;
10. Petits établissements- Fatiguées.

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**SOLUTION DU**

numéro précédent										
T	U	B	E	R	C	U	L	E	S	
E	S	T	E		A	N	A		C	
L	U	S		E	M	E	C	H	E	
E	S		E	V	E		T	E	L	
P		I	S	E		P	E	S	E	
A	R		T	R	I	O	S		R	
T	A	L		T	O	T		P	A	
H	I	A	T	U	S		G	I	T	
I	D	O	L	E		S	A	G	E	
E	S	S	A	R	T	A	G	E	S	